RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020 (RE2020)

Maîtriser le cadre réglementaire, son évolution et son application dans le neuf

2 JOURS, 14 HEURES

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

CODE : EN20

Objectifs de la formation

Se réapproprier le contexte environnemental et réglementaire qui a mené à la RE2020

Tirer les enseignements de l'expérimentation E+C-

Se repérer dans les labels pour valoriser votre bâtiment neuf

Identifier des solutions techniques en matière d'enveloppe, CVC, éclairage pour répondre aux enjeux de la RE2020

Parmi nos formateurs

- **MOYA Jean-Pierre**
  Architecte DPLG,
  JEAN-PIERRE MOYA ENERGIE CONSULTANT
- **TRIBU ENERGIE -**
  Formateurs spécialisés,
- **LEFÈVRE Philippe**
  Ingénieur thermicien,
- **LAFAYE Emmanuel**
  Formateur et économiste de la construction durable,

Public concernés

- Ingénieur et technicien BET et génie climatique ; Architecte ; Programmiste; Responsable de travaux ; Responsable du service Energie ; Patrimoine ; Gestionnaire du patrimoine ; Responsable de la transition énergétique ; Chargé de mission transition énergétique ; Promoteur immobilier ; Juriste ; toute personne qui souhaite se former à la dernière réglementation environnementale

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 1 595,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 695,00 €HT

La réglementation environnementale, longtemps attendue, est désormais un incontournable pour les acteurs de l'acte de construire. L'urgence climatique nous pousse à des pratiques encore plus respectueuses de l'environnement, à l'utilisation des matériaux biosourcés. Il est donc nécessaire pour les

professionnels de la construction de bien s'approprier les nouveaux indicateurs et obligations.

Cette formation vous permet de mieux appréhender le périmètre de la réglementation pour répondre aux enjeux de l'énergie et du bas carbone. De nombreux exemples vous permettront de comprendre comment concevoir des bâtiments répondant aux exigences de moyens imposées par la RE2020.

Se réapproprier le contexte environnemental et réglementaire

- Appréhender le contexte climatique actuel et son évolution
- Rappels sur les textes réglementaires sources
- Quel retour d'expérience de la RT2012 selon les contrôles CRC
- Identifier les enseignements de l'expérimentation E+C- : grands principes, Retour d'expérience

La RE2020

- Bien cerner l'organisation, les enjeux et objectifs de la RE2020 : grands principes et nouveautés, mise en place de critères environnementaux
- Quels sont les textes relatifs à la RE2020
- Energie : réhaussement des exigences sur les indicateurs énergétiques (Bbio, Cep) et les nouveaux indicateurs, Cep-nr, IC energie
- Réduire son empreinte carbone : principes de l'ACV dynamique, nouvel indicateur IC construction
- Appréhender le confort d'été avec un nouvel indicateur : le nombre de Degrés-Heures d'inconfort estival
- Les exigences de moyens imposées par la RE2020 : isolation thermique, éclairage naturel, étanchéité à l'air, confort d'été, consommations d'énergie selon le type de bâtiment

Disposer de repères pour conduire une opération Bas Carbone

- Travailler différemment entre MOA et MOE : une nécessité face aux enjeux
- Identifier les étapes du projet
- Intégrer les enjeux Energie, Carbone, Confort d'été dès la programmation
- Mettre en œuvre les études de performance énergétique et environnementale, phase par phase : de l'APS au suivi des consommations, et études de conception
- Les attestations PC et Fin de chantier
- Quelles qualifications d'ingénieurs

CAS PRATIQUE Des cas d'opérations sont soumis aux participants et décryptés conjointement avec le formateur

Envisager quelques solutions techniques d'enveloppe et systèmes permettant de répondre aux enjeux RE2020

- Optimiser la conception énergétique du bâti

Dates

Paris	Classe virtuelle
26-27/06/2024	26-27/06/2024
17-18/09/2024	17-18/09/2024
15-16/10/2024	15-16/10/2024
07-08/11/2024	07-08/11/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.